



Possibilités forestières 2023-2028

Diffusion des résultats préliminaires
Capitale-Nationale

Le 13 avril 2021

Forestier en chef



→→→ Ordre du jour

1. Mot de bienvenue
2. Mandats du Forestier en chef
3. Calcul et détermination des possibilités forestières
4. Quelques orientations
- 5. Capitale-Nationale : Portrait et enjeux régionaux**
6. Résultats préliminaires
7. Prochaines étapes
8. Période de questions



MANDATS DU FORESTIER EN CHEF

→→→ Les mandats

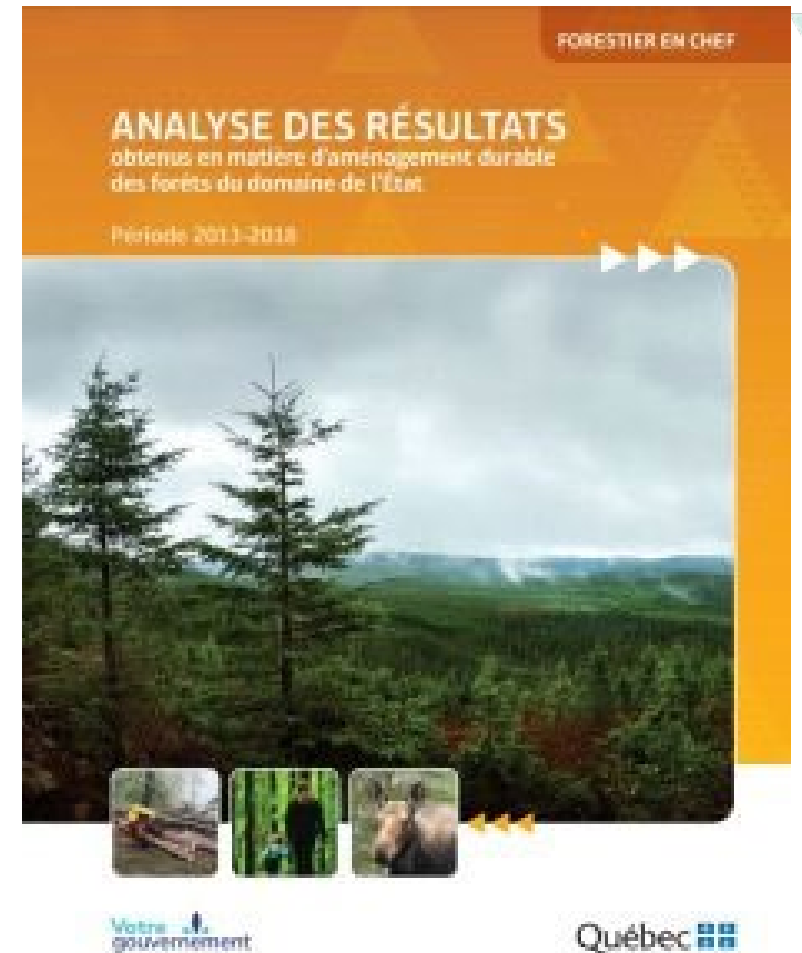
- ▶ Déterminer les possibilités forestières
- ▶ Éclairer les décideurs
- ▶ Informer la population sur l'état des forêts



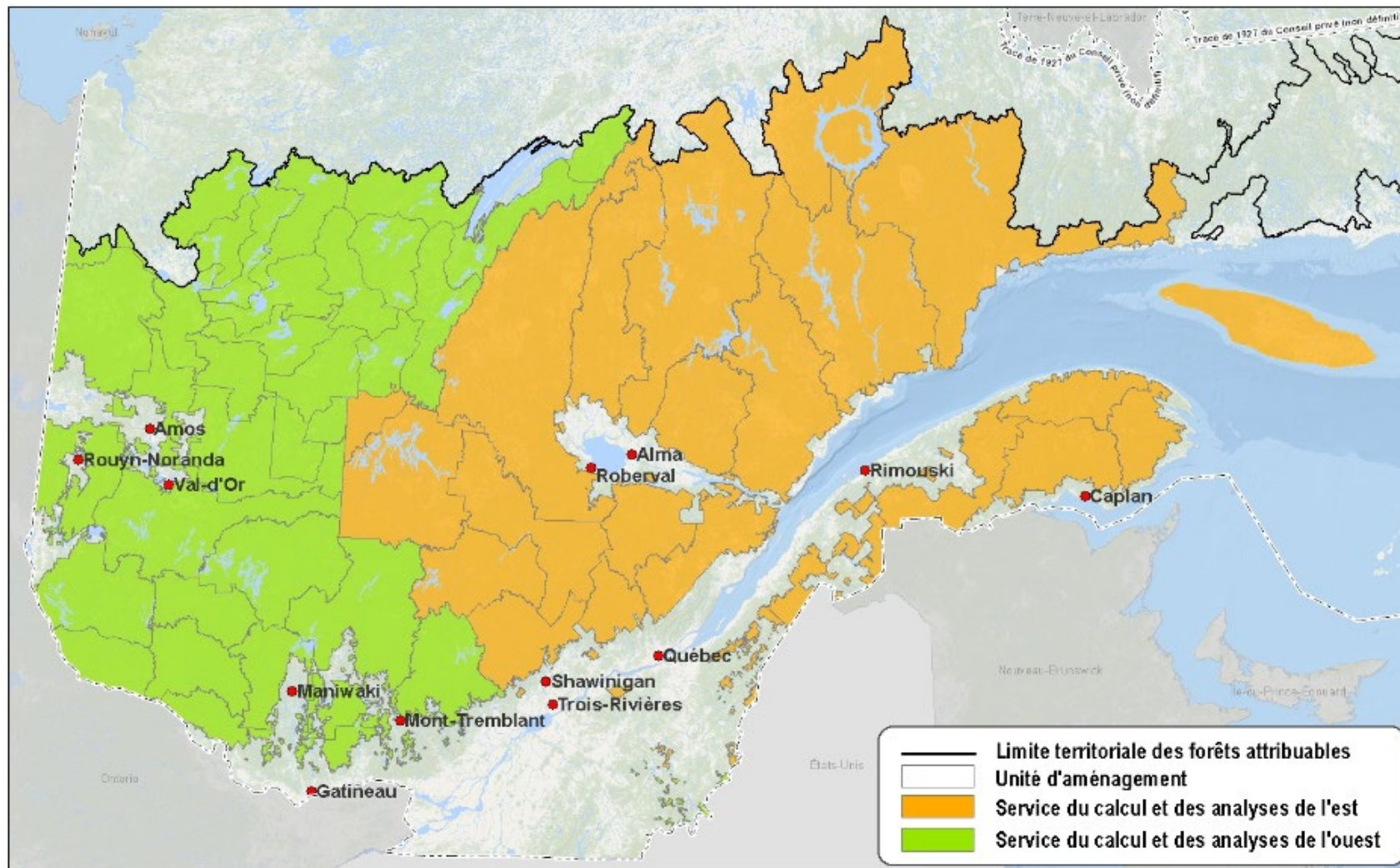
→→→ Les mandats (suite)

- ▶ Déterminer le volume de bois non récolté de la période précédente
- ▶ Analyser les résultats obtenus en matière d'aménagement durable des forêts du domaine de l'État

Le Forestier en chef exerce ses mandats en toute indépendance.



→→→ L'organisation



- ▶ 51 employés
- ▶ 13 bureaux
- ▶ Siège social à Roberval



CALCUL ET DÉTERMINATION DES POSSIBILITÉS FORESTIÈRES

→→→ Une diffusion des résultats préliminaires : Pourquoi ?

- ▶ Vous présenter les grandes étapes du calcul et son processus
- ▶ Vous informer des principaux éléments pris en compte
- ▶ Vous donner des explications sur les variations
- ▶ Répondre à vos questions
- ▶ Recueillir des commentaires pouvant améliorer les analyses

→→ En préambule, il faut savoir que...

Certaines unités d'aménagement ont fait l'objet d'un nouveau calcul de possibilités forestières car de nouvelles données d'inventaires écoforestiers nous ont été fournies ...



→→ En préambule, il faut savoir que...

Les unités d'aménagement n'ayant pas de nouvelles données ont plutôt fait l'objet d'analyses en vue de vérifier la nécessité de mettre à jour ou de reconduire les possibilités forestières 2018-2023.

- ▶ Fusion d'unités d'aménagement
- ▶ Feux de forêt
- ▶ Épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette
- ▶ Nouvelles aires protégées
- ▶ Ajustements à la stratégie d'aménagement
- ▶ etc.

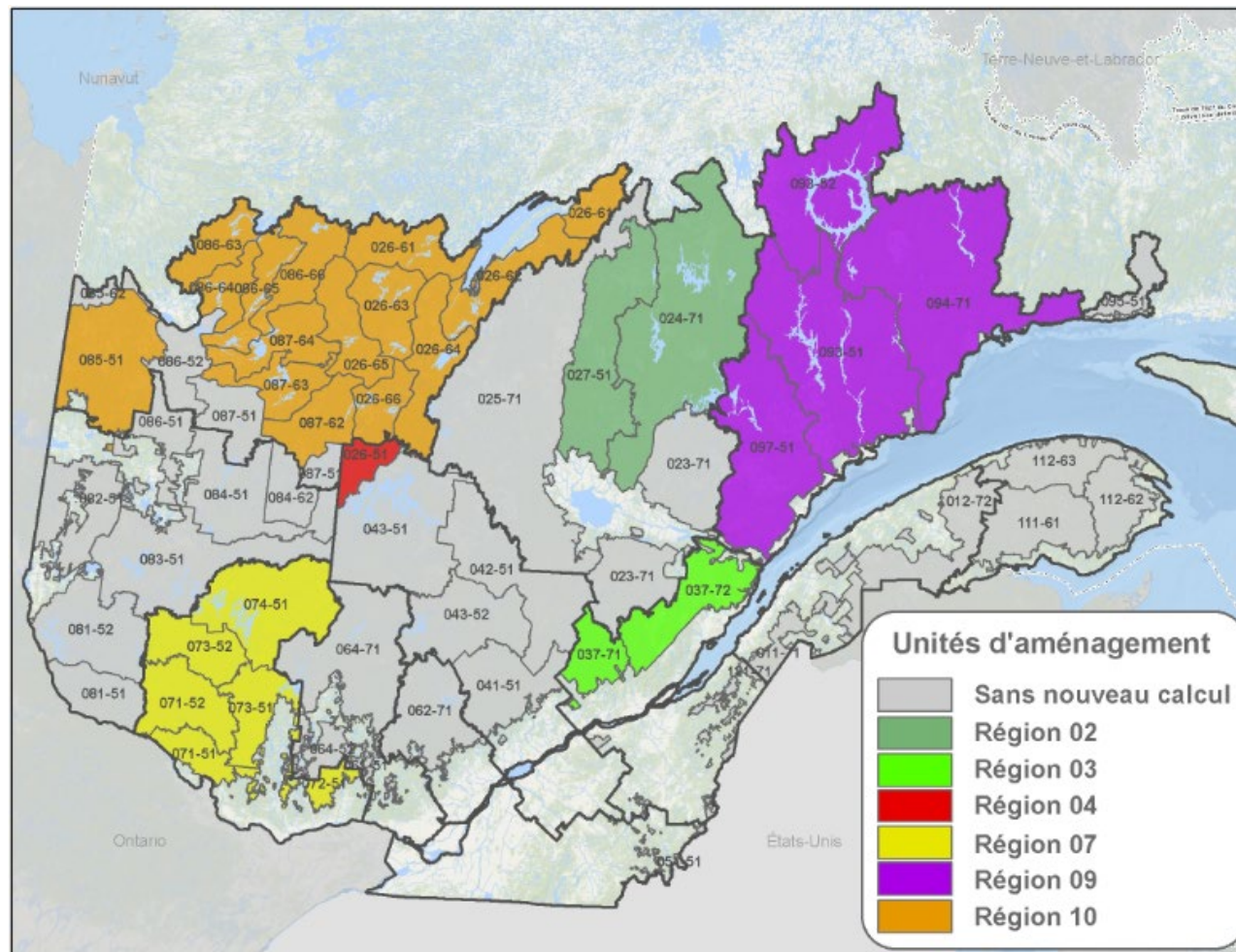
→ Territoires avec nouveaux calculs

Nouveaux calculs

- ▶ 28 unités d'aménagement

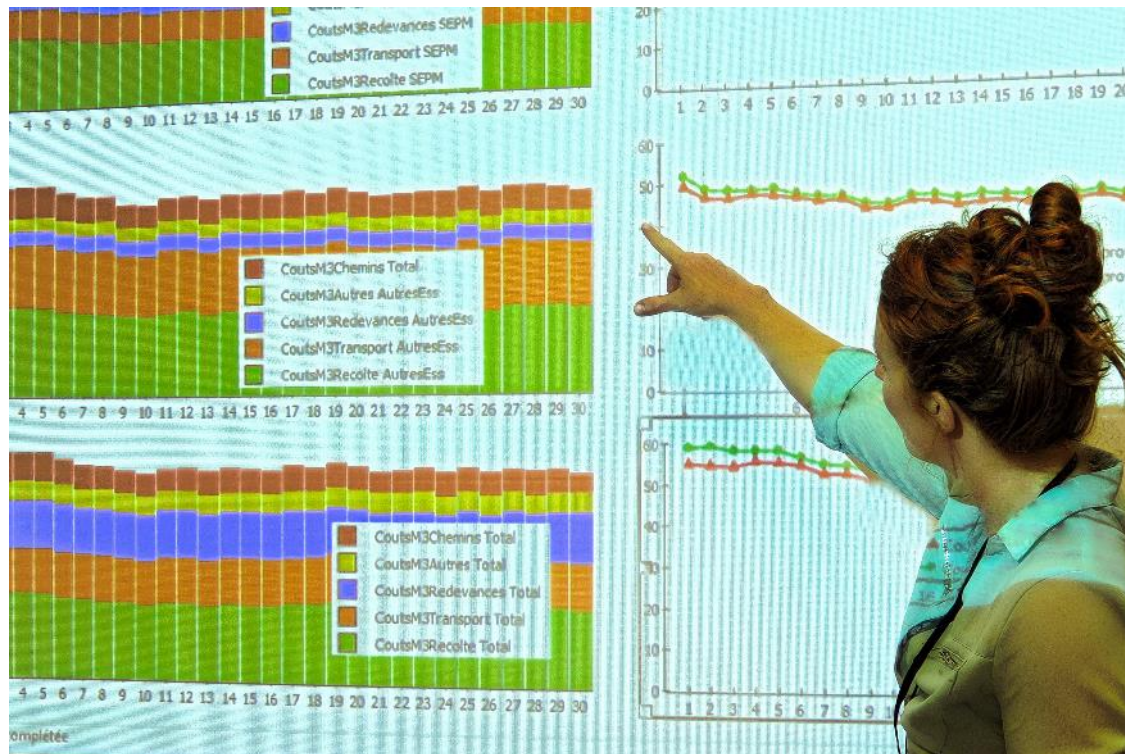
Mises à jour ou reconductions

- ▶ 29 unités d'aménagement

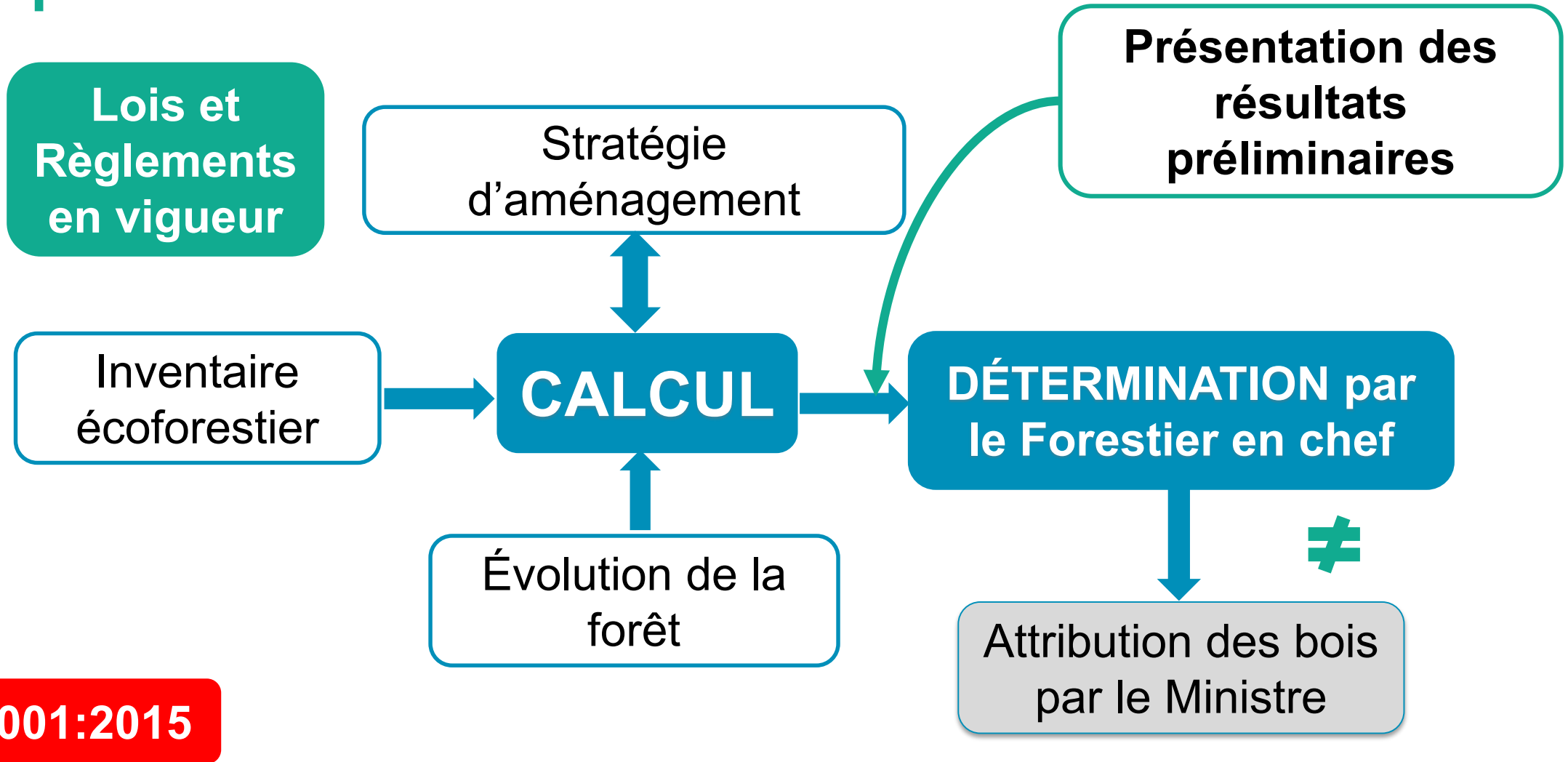


→→ Calcul des possibilités forestières

Quelles sont les grandes étapes du calcul des possibilités forestières ?



Étapes du calcul



ISO 9001:2015



QUELQUES ORIENTATIONS

→→ Caribous forestiers et montagnards

- ▶ Les plans de rétablissement en vigueur depuis 2013 sont maintenus dans nos travaux
- ▶ À venir : *Stratégie pour les caribous forestiers et montagnards*
- ▶ Lorsque le gouvernement aura adopté la nouvelle Stratégie, elle sera considérée dans la détermination des possibilités forestières



→→→ Aires protégées

- ▶ Les aires protégées faisant l'objet d'un décret sont retirées du territoire destiné à l'aménagement forestier
- ▶ Les aires protégées annoncées en décembre 2020 sont aussi retirées
- ▶ Les territoires d'intérêt consensuels non décrétés font l'objet d'une exclusion de l'aménagement pour une période de 10 ans

→→→ Lisières boisées riveraines

Les lisières boisées riveraines ne contribuent pas aux possibilités forestières.

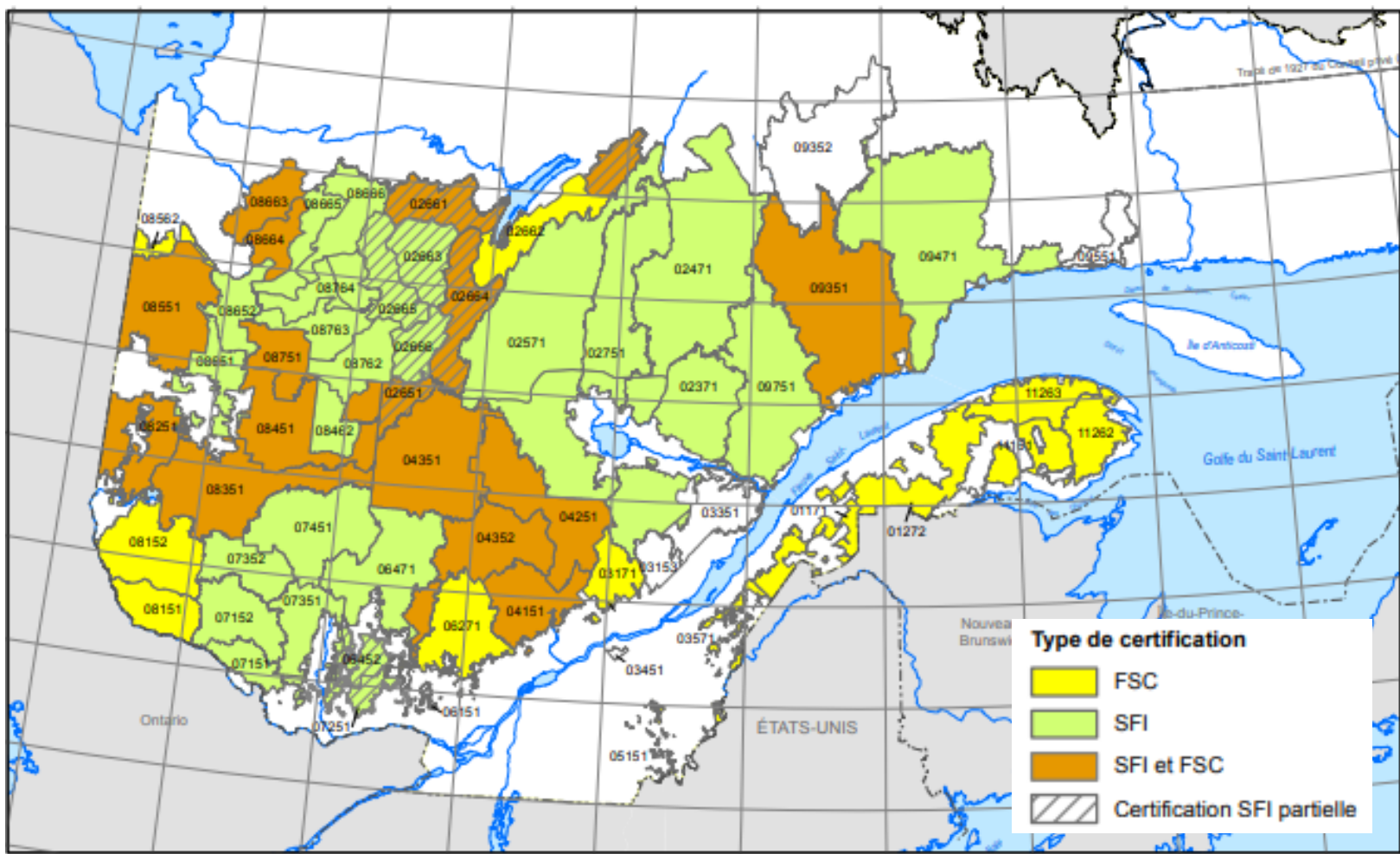


→→ Vocation acérico-forestière

Toutes les érablières faisant l'objet d'un permis pour la culture et l'exploitation à des fins acéricoles sont désormais exclues des possibilités forestières dans toutes les unités d'aménagement.



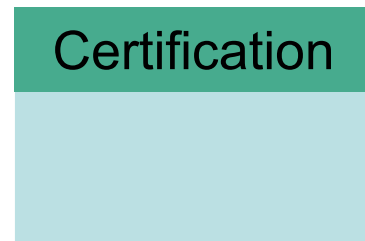
→→ Certification forestière au Québec



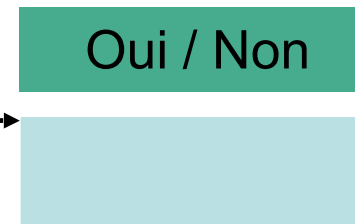
→→ Certification forestière

- ▶ Les modalités de la certification forestière sont évaluées au calcul des possibilités forestières
- ▶ Le Forestier en chef recommande au ministre de soustraire le volume évalué lors de l'attribution

**Forestier en chef
Détermination**



**Ministre
Attribution**



→→ Aménagement durable des forêts

Le calcul intègre plusieurs autres usages que la récolte



→→ Aménagement durable des forêts

- ▶ Aménagement écosystémique (vieilles forêts, etc.)
- ▶ Protection des sols et de l'eau
- ▶ Carbone forestier
- ▶ Harmonisation des usages
- ▶ Premières Nations

Informations plus détaillées dans les fiches sur le site Internet



CAPITALE-NATIONALE : PORTRAIT ET ENJEUX

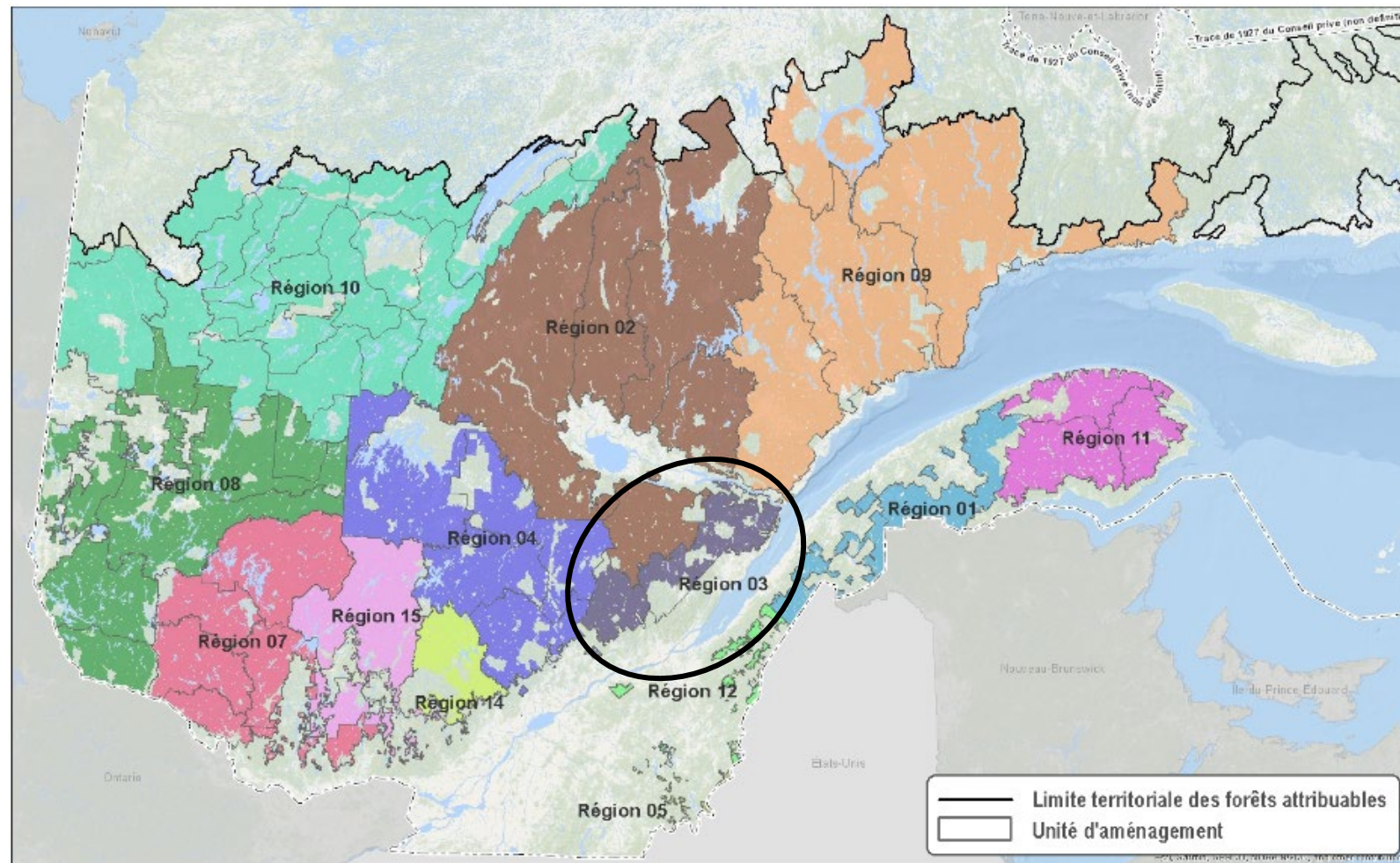


PORTRAIT DU TERRITOIRE FORESTIER

→→→ Votre territoire forestier – Capitale-Nationale

Unités d'aménagement
037-71 et 037-72

Superficie totale
1 056 800 hectares



→→→ Le territoire de la région

48 % de la superficie
des unités d'aménagement
sont **exclus**
de l'aménagement forestier



→→→ Le territoire

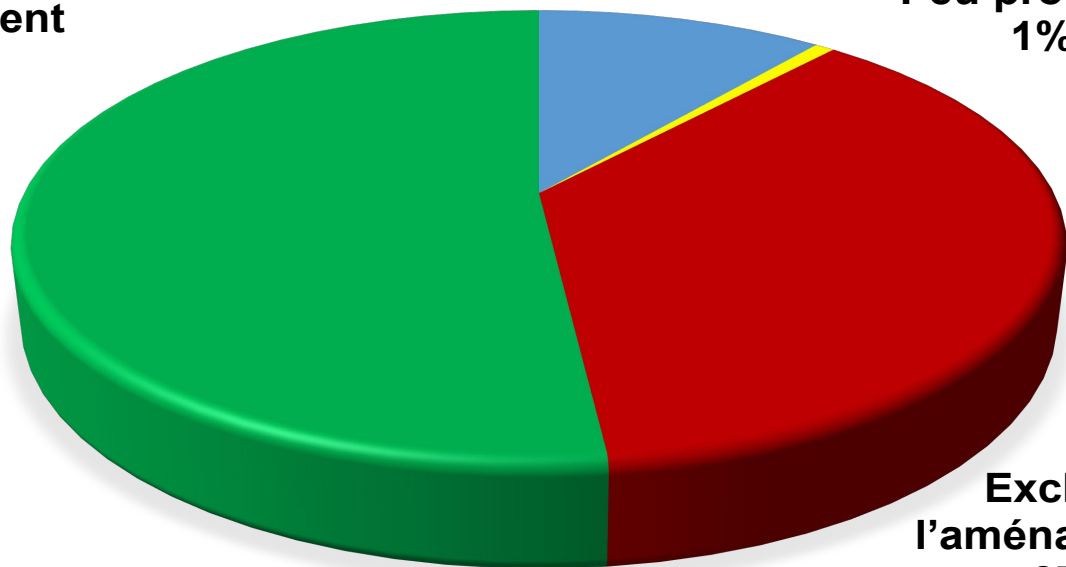


**Destiné à
l'aménagement
forestier
52%**



**Non forestier
10%**

**Peu productif
1%**



**Exclu de
l'aménagement
37%**





ENJEUX RÉGIONAUX

→→ Enjeux régionaux

- ▶ Plus de 50 modalités intégrées au calcul des possibilités forestières
- ▶ Les modalités intégrées au calcul sont classées selon les six critères d'aménagement durable du Conseil canadien des ministres des forêts.
- ▶ Impossible de tous les approfondir au courant de la rencontre

→→→ Quelques exemples ...

1. Le plan de rétablissement du caribou
2. Tordeuse des bourgeons de l'épinette
3. Stratégie régionale de production de bois
4. Organisation spatiale

→→ Caribou de Charlevoix

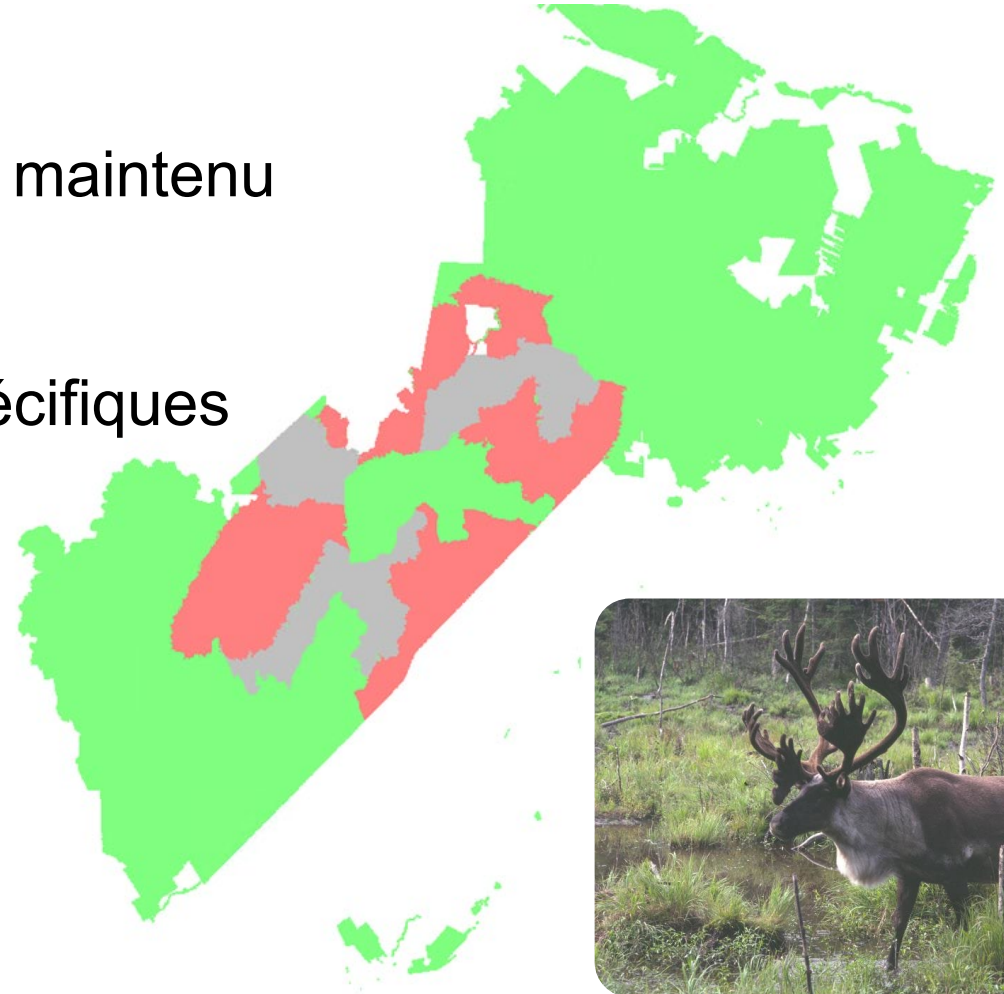
- ▶ Le plan de rétablissement en vigueur est maintenu

Modalités de 2013 reconduites

- ▶ 172 300 hectares avec des modalités spécifiques

Exemples

- ▶ Gris : aucune coupe totale
- ▶ Rouge: vieilles forêts bonifiées
- ▶ etc.

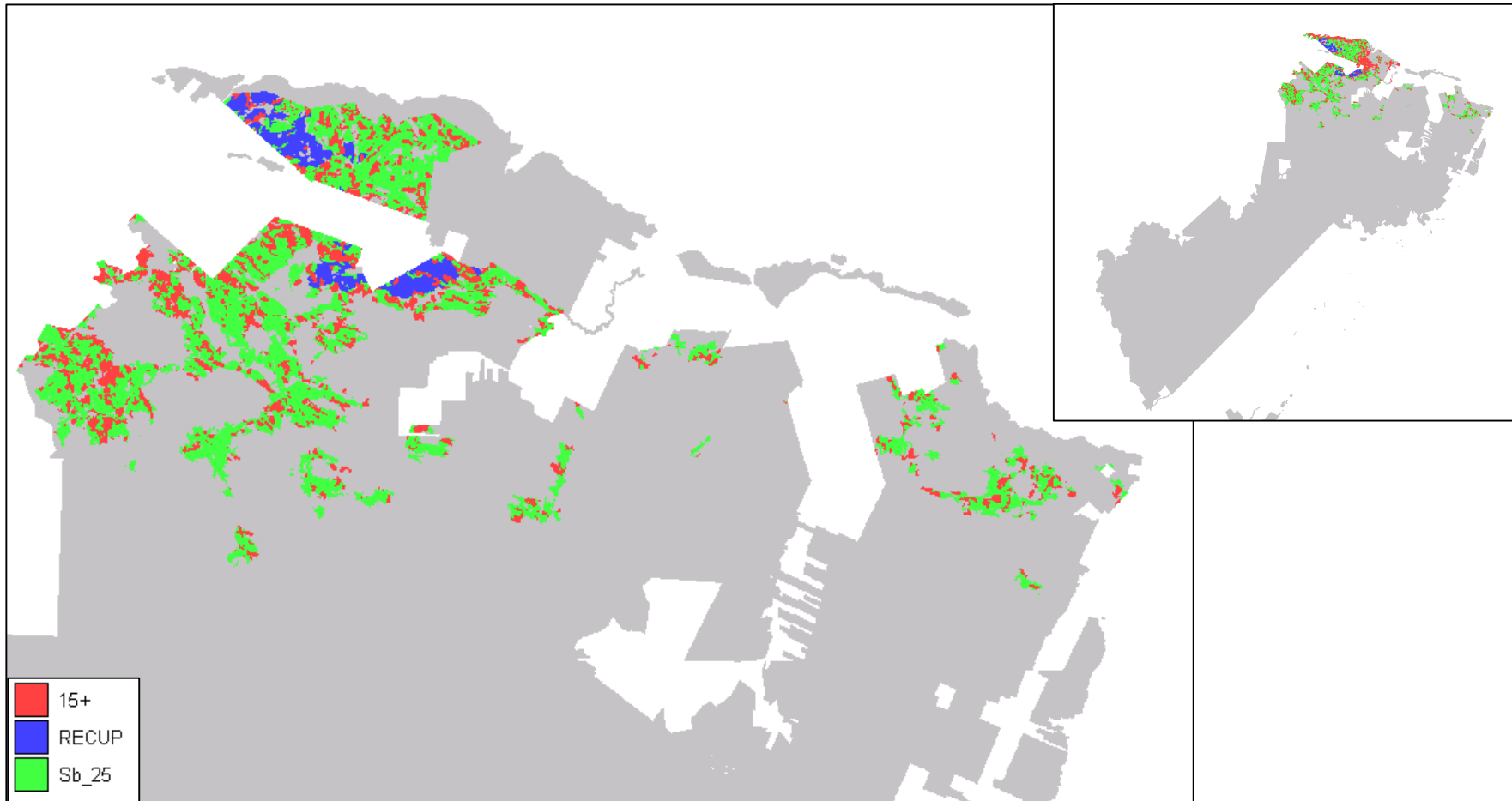


→→ Tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE)

- ▶ Approche adaptative : diversité de moyens mis en place selon
 - ✓ La vulnérabilité du territoire
 - ✓ L'état d'avancement de l'épidémie
 - ✓ Les initiatives de récupération en place

Territoires	Moyens
037-71 et 037-72	Prioriser la récolte des peuplements vulnérables (sapinières)
	Bloquer les traitements d'éducation et d'éclaircie commerciale dans les sapinières
037-72	Anticiper des pertes dans les secteurs de défoliation avancée
	Tenir compte des initiatives de récupération planifiées

→→ TBE : cas de Charlevoix



- ▶ Pertes anticipées sur environ 14 000 hectares

→→→ Stratégie de production de bois – Projet pilote

- ▶ Participation des représentants de la stratégie régionale à l'élaboration du scénario présenté
- ▶ Intégration au calcul de cibles spécifiques à la stratégie de production de bois

Moyens	Cibles/modalités
Maintenir et augmenter la production SEPM	3 cibles croissantes de volume SEPM
Augmenter la dimension des bois SEPM	Dimension moyenne des tiges SEPM à moyen terme
Augmenter la proportion d'épinettes	Proportion de 50% à moyen terme
Augmenter la production des essences feuillues	3 cibles croissantes de volume (bouleaux, érables) sur stations riches

→→ Organisation spatiale

- ▶ Approche par compartiments
- ▶ Remplace la coupe mosaïque

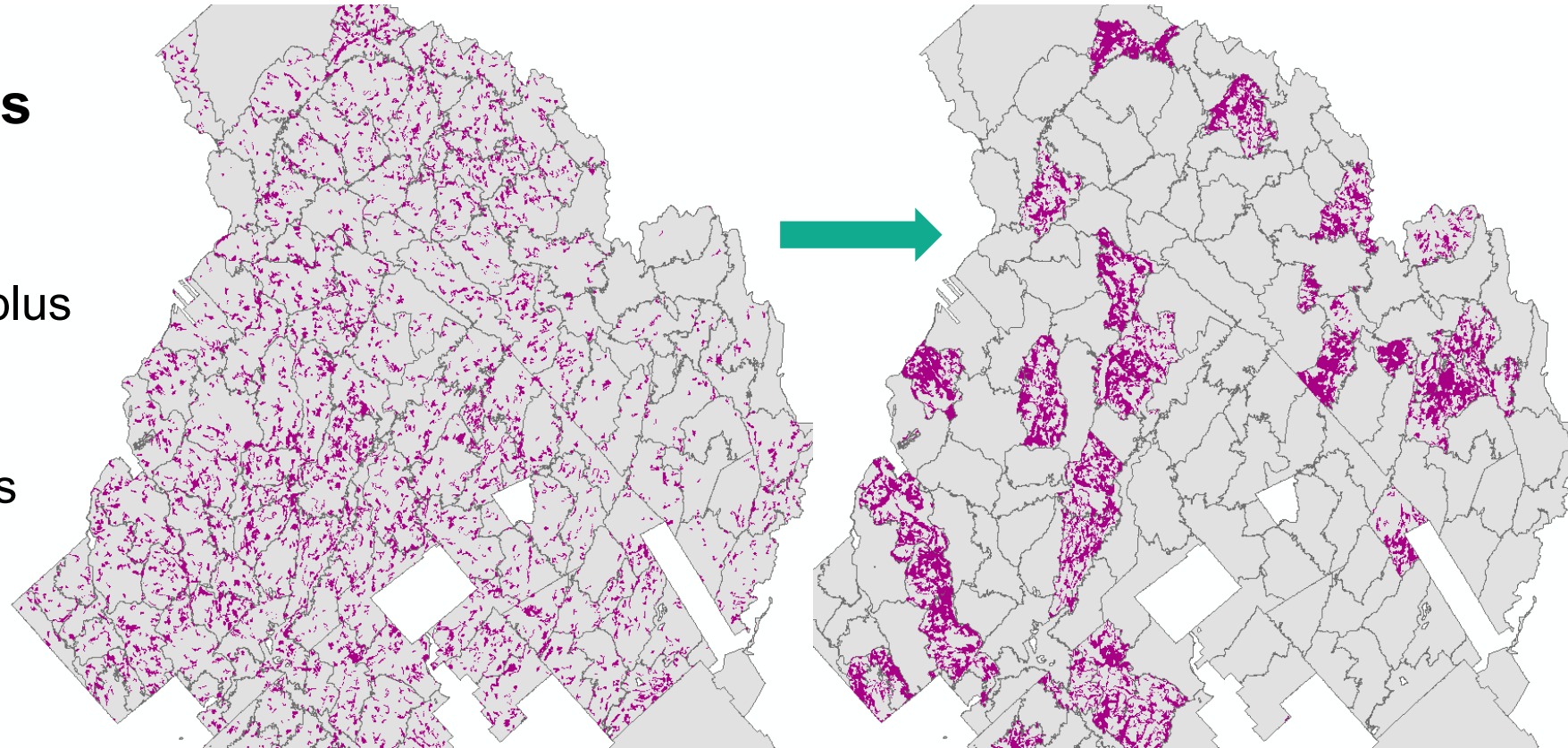
Deux objectifs poursuivis

1- Écosystémique

Cibles de forêts de 7mètres et plus

2- Rentabilité

Agglomération des interventions



→→ Aménagement durable des forêts

Informations plus détaillées dans les documents

- ▶ Section « *Critères d'aménagement forestier durable et enjeux intégrés dans le calcul des possibilités forestières* »

Possibilités forestières préliminaires 2023-2028 – Unité d'aménagement 037-71

Critères d'aménagement forestier durable et enjeux intégrés dans le calcul des possibilités forestières préliminaires

Diversité biologique	
Enjeux	Modalités
Structure d'âge	80 % du territoire est maintenu sous le niveau d'altération modérée
Structure complexe	Réalisation d'une proportion de 20 % de coupes progressives irrégulières
Composition forestière	Maintien de superficie de type de couvert résineux et de type de couvert à feuillus tolérants
Legs biologiques	Rétention de 5 % du volume dans 20 % de la superficie des coupes totales
Aires protégées	28 100 hectares en aires protégées décorées exclues du territoire aménagé.
Organisation spatiale	Approche par compartiment d'organisation spatiale en sapinière
Espèces sensibles	Application de modalités spécifiques et/ou exclusion de l'aménagement des habitats d'espèces menacées, vulnérables ou en situation précaire reconnues par le MFFP (omble Quassa et tortue des bois)

État et productivité des écosystèmes	
Enjeux	Modalités
Productivité	Stratégie visant le maintien ou l'amélioration de la productivité des écosystèmes forestiers. Le rendement unitaire de 1,2 m ³ /ha/an au dernier calcul passe à 1,9 m ³ /ha/an avec un potentiel de 2,1 m ³ /ha/an dans 100 ans
Perturbations naturelles	Adaptation de la stratégie sylvicole visant la diminution de la vulnérabilité du territoire à la tordeuse des bourgeons de l'épinette
Pertes de superficie	Retrait de la superficie associée aux chemins passés et futurs

Sol et eau	
Enjeux	Modalités
Milieu aquatique	Conservation des lisières boisées riveraines, écotones, marécages arborescents et milieux humides d'intérêt identifiés Maintien d'un minimum de 50% de forêt de 7 mètres et plus dans les bassins versants des lacs stratégiques
Sols	Exclusion de la récolte des pentes abruptes (plus de 40% de pente) et des sommets pour une superficie de 40 466 hectares (11 % de la superficie totale)

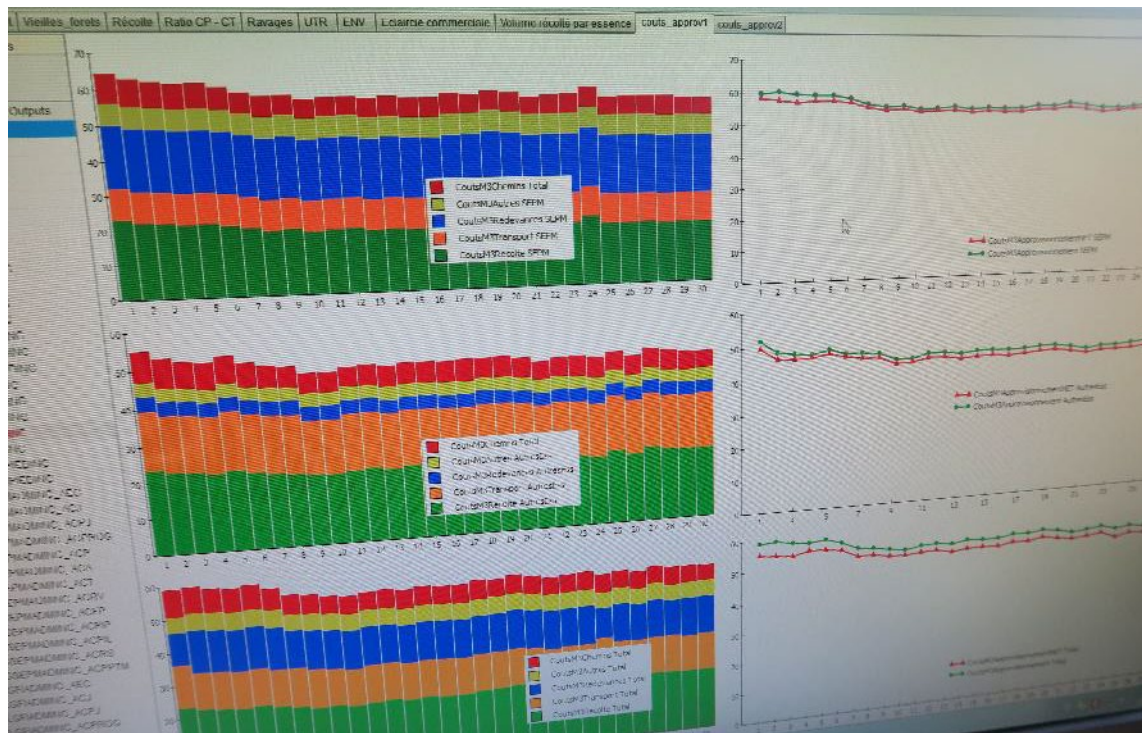
Bureau du forestier en chef Québec

4



RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES

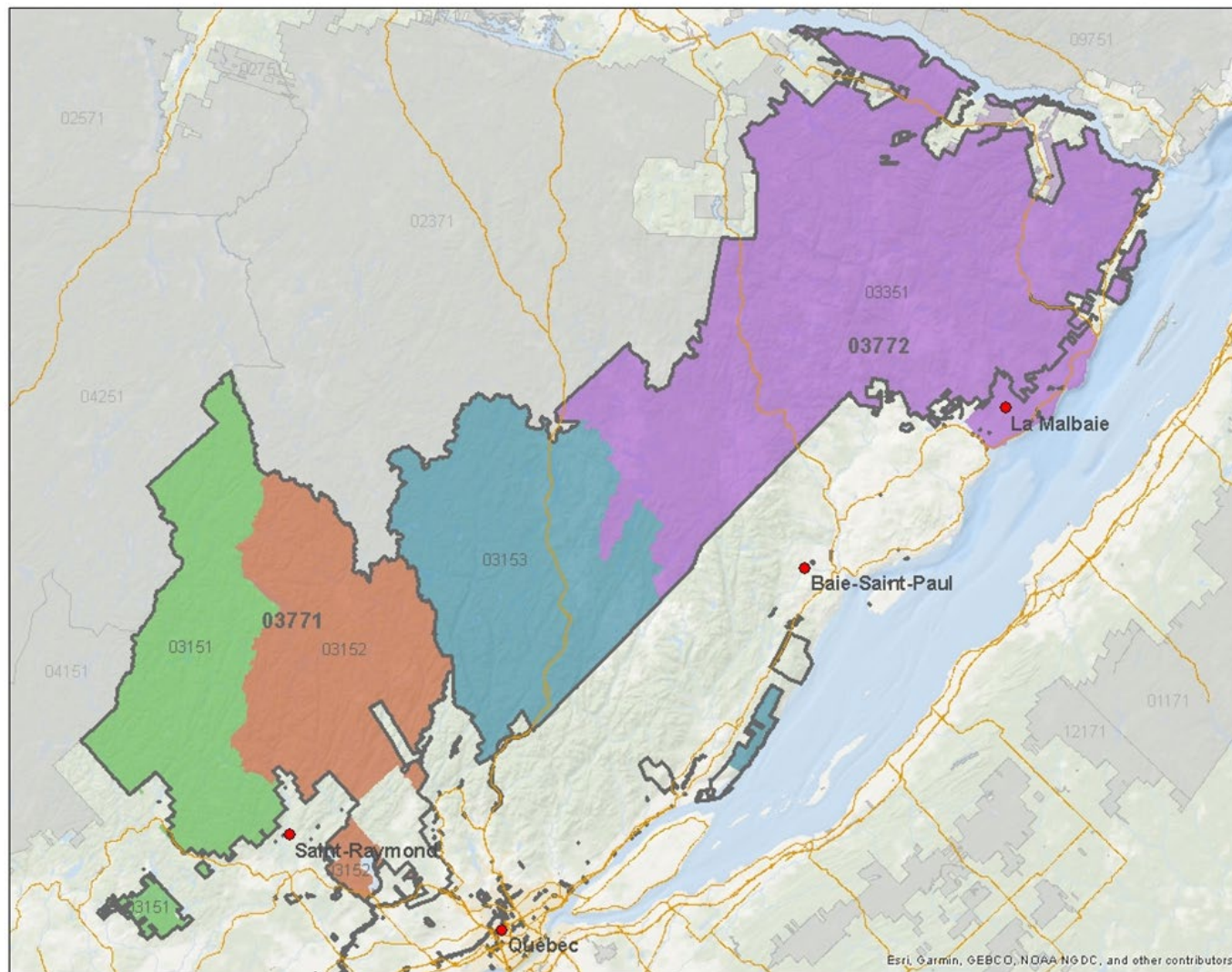
→→ Résultats préliminaires



→→ Unités d'aménagement de la région

Fusions d'unités d'aménagement

- ▶ 037-71 = 031-71
- ▶ 037-72 = 031-53 + 033-51



→→→ Constats généraux

Résultats préliminaires

- ▶ Hausse des possibilités forestières de la région : + 35 %
- ▶ Principalement pour les essences résineuses

Pas uniforme

- ▶ 037-71 : + 56 %
- ▶ 037-72 : + 16 %



→→ Résultats préliminaires par unité d'aménagement

037-71 - Portneuf

	Possibilités forestières (m ³ bruts/an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
2018-2023	149 400	0	0	0	17 000	48 000	33 800	13 900	3 500	265 600
2023-2028	260 200	2 600	100	1 500	14 200	63 300	45 900	25 100	2 200	415 100
Δ	74%	-	-	-	-16%	32%	36%	81%	-37%	56%

- ▶ Possibilité unitaire préliminaire : **1,9 m³/ha/an** +42%
- ▶ Récolte annuelle de **1,8 %** du volume total sur pied
- ▶ **62 %** des possibilités forestières SEPM sont composés de sapin

→→ Résultats préliminaires par unité d'aménagement

037-72 - Charlevoix

	Possibilités forestières (m ³ bruts/an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
2018-2023	179 800	1 400	0	1 600	35 500	53 600	7 200	8 800	300	288 200
2023-2028	218 100	900	0	1 100	42 100	56 600	8 700	7 500	200	335 200
Δ	21%	-36%	-	-31%	19%	6%	21%	-15%	-33%	16%

stable

- ▶ Possibilité unitaire préliminaire : **1,0 m³/ha/an**
- ▶ Récolte annuelle de **1,2 %** du volume total sur pied
- ▶ **54 %** des possibilités forestières SEPM sont composés de sapin



EXPLICATIONS DES ÉCARTS

→→ Hausse par rapport à 2018-2023 - Explications

Différences dans les inventaires

- ▶ Le portrait actuel de la forêt est fort différent
- ▶ 14 ans d'évolution captée par le 5^e inventaire écoforestier

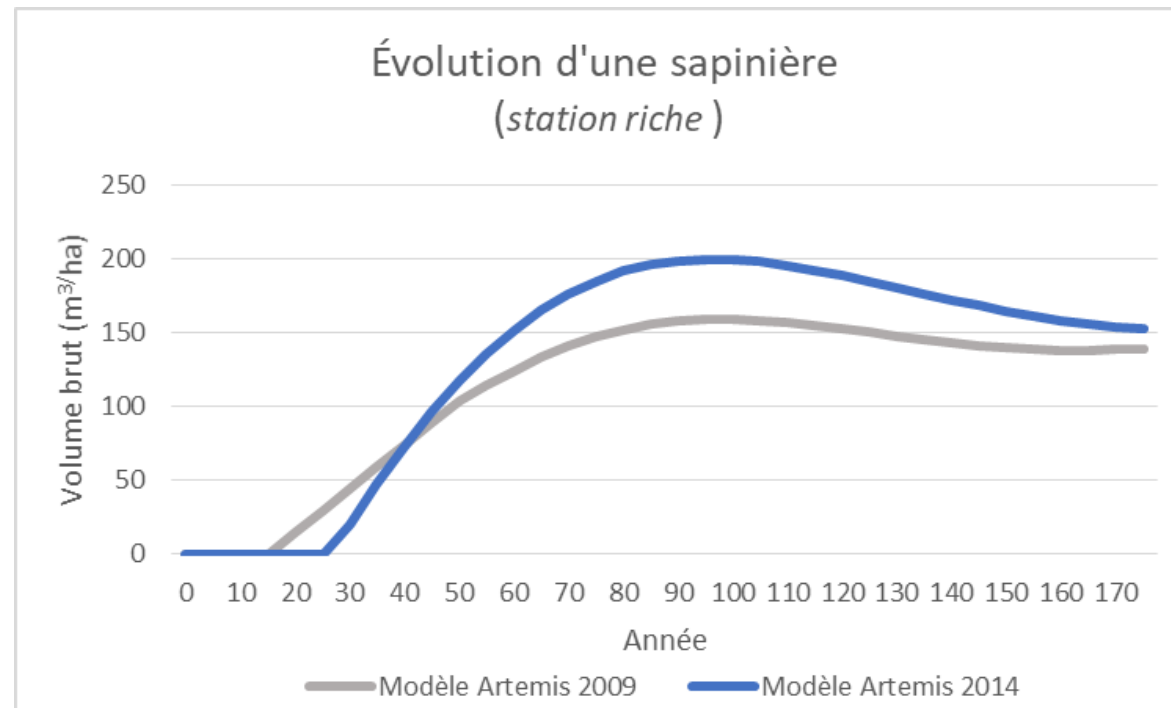


- ▶ Volume sur pied 037-71 : Passe de **18 M m³** à **24 M m³** ↑ 32 %
- ▶ Volume sur pied 037-72 : Passe de **20 M m³** à **27 M m³** ↑ 35 %
- ▶ Forêt en « reconstruction »

→→ Hausse par rapport à 2018-2023 - Explications

Révision des modèles de croissance

- ▶ L'évolution de la forêt montre un accroissement plus élevé que précédemment, en particulier pour le sapin



→→ Hausse par rapport à 2018-2023 - Explications

- ▶ Augmentation importante des budgets voués à l'aménagement forestier
- ▶ Stratégies d'aménagement proposées plus intensives que par le passé
- ▶ L'organisation spatiale par compartiment est moins limitante que la coupe mosaïque

→→→ Certification forestière

Unités d'aménagement	Effet de la certification sur les possibilités forestières 2023-2028 en volume marchand brut (m ³ /an)									
	SEPM	Thuya	Pruche	Pins blanc et rouge	Peupliers	Bouleau à papier	Bouleau jaune	Érables à sucre et rouge	Autres feuillus durs	Total
037-71	0	-2 600	-100	-1 500	0	0	0	0	0	-4 200
037-72	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2023 - 2028	0	-2 600	-100	-1 500	0	0	0	0	0	-4 200
2018 - 2023	-6 000	0	0	0	-700	-1 900	-1 400	-600	-100	-10 600
Écart	-100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	-100,0%	-100,0%	-100,0%	-100,0%	-100,0%	-60,4%

- ▶ Seule l'unité d'aménagement 037-71 est certifiée
- ▶ Élément considéré : Essences en raréfaction
- ▶ Recommandation du Forestier en chef de retirer ces essences lors de l'émission des droits (- 4 200 m³/an)

→→→ Stratégie d'aménagement - Récolte



→→→ Types de récolte (ha/an)

Unités d'aménagement	Coupes totales	Coupes partielles		
		Éclaircie commerciale SEPM	Coupe progressive irrégulière à régénération lente*	Coupe progressive irrégulière à couvert permanent**
037-71	2 240	0	370	570
037-72	2 130	80	180	10
2023 - 2028	4 370	80	550	580
2018 - 2023	3 320	0	1 540	120
Écart	32%	0%	-64%	383%

*Inclut la coupe progressive régulière

**Inclut la coupe de jardinage

→→→ Principaux écarts avec 2018-2023

- ▶ Hausse des coupes totales en lien avec les augmentations des possibilités forestières
- ▶ Proportion de coupes partielles inférieure à celle du passé
037-71 : 42 % (66 % en 2013)
037-72 : 9 % (39 % en 2013)
- ▶ Cible d'éclaircies commerciales : 80 ha/an (aucune en 2013)

→→ Stratégie d'aménagement – Traitements sylvicoles



→→→ Traitements sylvicoles non commerciaux (ha/an)

Unités d'aménagement	Plantation	Regarni	Entretien des plantations	Éducation des peuplements naturels
037-71	370	0	670	150
037-72	580	20	980	410
2023 - 2028	950	20	1 650	560
2018 - 2023	340	140	340	1 300
Écart	179%	-86%	385%	-57%

→→→ Principaux écarts avec 2018-2023

- ▶ Globalement les travaux d'éducation sont en hausse
2210 ha (1640 ha en 2013) ↑ 34 %
Davantage ciblés dans les entretiens de plantations
- ▶ Intensification des travaux de reboisement
970 ha (480 ha en 2013) ↑ 102 %
Davantage dans Charlevoix : 61 %
Proportion des coupes
 - ▶ Reboisées : 22 % (moyenne provinciale : 28 %)
 - ▶ Régénération naturelle : 78 %

→→ Budget prévu pour la sylviculture (\$ / an)

Augmentation du budget disponible de **30 %** par rapport à 2018-2023

Unités d'aménagement	Budget disponible	Budget investi	%
037-71	2 526 000	2 526 000	100%
037-72	3 507 600	3 487 800	99%
Total	6 033 600	6 013 800	100%



PROCHAINES ÉTAPES

→→→ Commentaires attendus

- ▶ Dépôt des résultats préliminaires
 - ▶ Site Internet : www.forestierenchef.gouv.qc.ca
- ▶ Réception des commentaires pour le **13 mai 2021**
 - ▶ Par courriel à bureau@fec.gouv.qc.ca
- ▶ Bien identifier **l'unité d'aménagement**

→→→ Commentaires attendus

Commentaires attendus

- ▶ Ayant une portée sur un grand territoire et sur un long horizon de temps
- ▶ Éléments qui peuvent être considérés au calcul
- ▶ Modalités quantifiables

Exemple

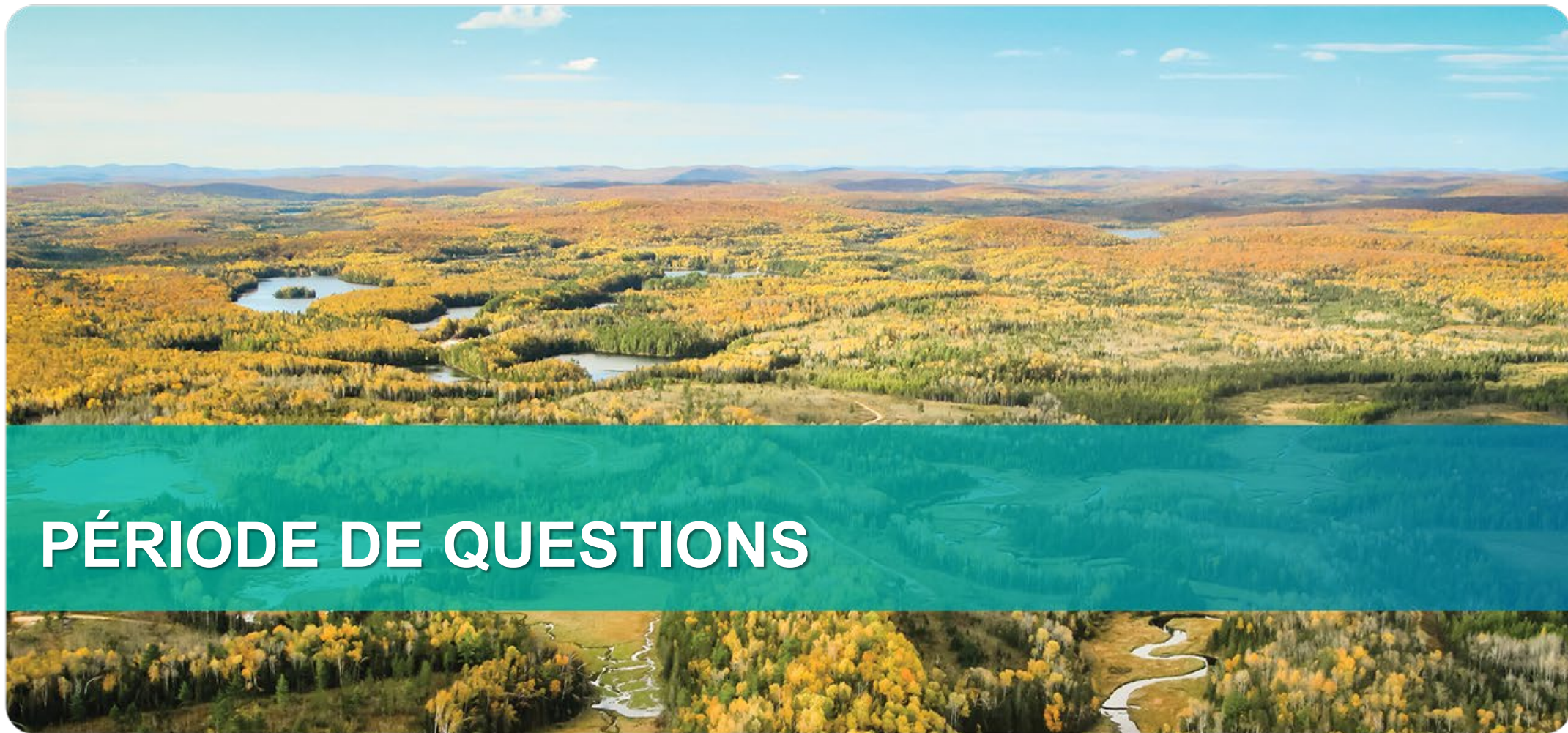
- ▶ Augmenter ou diminuer les travaux sylvicoles de x % ou x ha/an

→→→ Prochaines étapes

- ▶ Analyses des commentaires reçus : été 2021
- ▶ Production d'un rapport sur le suivi des commentaires et de leur traitement : automne 2021
- ▶ Détermination : automne 2021



MERCI DE VOTRE ATTENTION !



PÉRIODE DE QUESTIONS